



## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE**

**ECOLE : Ecole Louis Fiori**  
**Adresse : RD1**  
**06510 Carros Village**

**DATE : Le 17/06/2022**

**Durée : 1h**

– **Membres titulaires** (IEN, Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)  
Enseignants : Mr LEPRAT – Mme VAYSSETTE – Mme BOULLENGER – Mme GIRAUDIER-GAUTHIER – Mme BURGÉ – Mme BRIQUET-LOPEZ –  
Représentantes des parents d'élèves élus : Mme MARDINLI, Mme LARTIGUE  
Représentant de la collectivité : Mme POZZOLI et M WSZEDYBYL  
Personnel ATSEM : Mme DUCROS  
Représentante du périscolaire : Mme DEMARET  
Représentantes de l'association Les Pitchouns de Fiori : Mme LARTIGUE  
– Mme FAMELART, Inspectrice de circonscription, ne peut être présente étant prise par d'autres obligations professionnelles.

**ORDRE DU JOUR :**

### **- Bilan des projets pédagogiques de l'année 2021-2022**

#### Le directeur :

##### Parcours artistique

Les classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 : projet de 4 séances avec Isabelle Varlet, artiste plasticienne.

La classe de CE2 CM1 : projet FAPE " reliefs et volumes“.

Visites au CIAC et à la médiathèque

Participation à Cinéalma en assistant à la projection du Peuple loup

##### Parcours citoyenneté :

MS-GS : visite de „l'hopital des nounours“.

Projets « Bon usage des écrans » et "moins d'écran pour voir autrement" en élémentaire.

Intervention en CM1 CM2 sur le "harcèlement junior".

Classes de CP et CE1-CE2 : sortie sur le voilier de SOS Grand Bleu, le bateau-école « Santo-Sospir ».

Plantation d'un arbre par chaque enfant d'élémentaire

Permis Internet en CM1-CM2

##### Parcours Santé :

Les projets EPS avec activités terrestres et nautiques du CP au CM2.

Foulée carrossoise pour les CE2 et CM : 2000m au parc de la Tourre avec l'école Spinelli.

Utilisation des structures de la ville par les classes de maternelle.

##### Les classes transplantées :

Les CE1-CE2 et les CE2-CM1 se sont rendus à la Colmiane du 25 au 29 avril.

Le conseil des élèves : réunion du 11 mars qui a donné lieu à de multiples évolutions et demandes de travaux. Dernière en date : préparation du brise-vue pour les WC des garçons. Les travaux devraient être faits pendant l'été.

OZE : Fin d'exploitation

Lien avec l'école par mail et support papier

## **- Les services périscolaires (garderie/restauration scolaire)**

### **Cantine**

1) Rappel de la situation :

- Une cuisine centrale équipée pour 800 repas mais qui doit servir 1500 repas/jour
- Fournisseur Pomonin devenu Scolarest
- Coût de production d'un repas : 4,47€. Prix facturé aux parents : de 0,98€ à 5,91€ selon les revenus
- Pas d'augmentation de tarif depuis 2017
- Obligations légales de la commune : Loi 2018 EGALIM : 20% de produits bio dans les menus, 50% de pêche durable + recommandation GEMRCN
- Nutrition calculée sur 20 jours

2) Informations transmises par la mairie :

- Nouvel appel d'offre lancé par la commune mais seul Scolarest a répondu avec prévision d'une augmentation de tarifs de 5,1%.
- Une nutritionniste indépendant sera assuré par le nouveau contrat.
- 3 nouvelles commissions menus par trimestre à partir de septembre 2022, 1 composée d'agents de cantine et du périscolaire (pour faire remonter les problèmes et produits que les enfants n'aiment pas), 1 avec les représentants des parents d'élèves et une commission avec les enfants (conseil municipal des jeunes).
- Nouveauté : 1 menu culturel typique par mois sera ajouté en collaboration avec Monsieur Raditia. Les parents seront sollicités pour partager leurs recettes !
- Nouvelle cantine centrale prévue dans 6 ans : concernera plusieurs communes dont Carros, Gattières, Saint-Laurent-Du-Var.
- Difficultés d'approvisionnement pour le fournisseur dues aux contextes socio-économique, géo-politique et climatique.

3) Problèmes remontés par les représentants des parents d'élèves :

- L'affichage des menus en retard est source de problème pour les enfants allergiques. Idem pour les changements de dernière minute.
- > Affichage le 1er du mois + indiquer/communiquer les changements de menu le matin au plus tard.
- Monopole du fournisseur : modèle de la cantine de la commune de Mouans-Sartoux évoqué mais inapplicable pour Carros, modèle de la commune de Blausasc évoqué également.
- PAI à remanier
- Qualité des goûters à revoir : trop de viennoiserie et de gâteaux industriels.
- 20% de bio : le concentrer sur les produits contenant le plus de pesticides ainsi que les viandes et poissons.
- Respect du GEMRCN

REPONSE DE LA MAIRIE : Mme Leliette, déléguée à la restauration a pris note de ces questions et prend en charge le problème.

Pique-nique : les parents sont contents que les enfants fassent des pique-nique, mais ils aimeraient être prévenus avant. La responsable du périscolaire fera en sorte d'informer les familles avant toute nouvelle sortie.

Activités périscolaires (cf sondage) : la mairie pense qu'il n'y aura pas de changement l'année prochaine en raison du contexte municipal.

Les parents demandent qu'il y ait une navette pour descendre les enfants aux activités proposées par l'EMS. Ces questions sortent un peu des compétences du conseil d'école.

Mr Wzedybil souligne que les conditions financières de la Mairie ne permettent pas de nouveaux investissements.

Les parents redemandent la mise en place d'une aide aux devoirs. La Mairie ne souhaite pas le faire pour des raisons financières, mais souligne qu'il y a des coins devoirs, avec des animateurs, sur volontariat des

enfants.

Les parents demandent une procédure anti-gaspi. Mme Desmaret répond que c'est déjà en cours. Or certains enfants refusent parfois de manger ce qui leur est présenté. La Mairie répond que souvent il s'agit d'associations malheureuses. C'est un sujet à travailler en commission des menus.

### **- Point sécurité et protection des enfants dans et hors de l'établissement**

Le directeur : Tous les exercices obligatoires ont été réalisés.

La Mairie a demandé un devis pour l'installation de barres anti-panique, puis arbitrera. Pas de retour mais le sujet est noté.

Mme Pozzoli avait proposé une réunion avec la police municipale et un représentant de la métropole un vendredi matin pour discuter des aménagements extérieurs (parking du terrain de sport et aménagements aux abords de l'entrée) : date à fixer

### **- Point relatif aux travaux dans l'école**

Le directeur : Remerciements adressés à la mairie et à la métropole pour les travaux réalisés.

Projet de rehausse des garde-corps de la cour de récréation.

Retour : en cours, à relancer

Le Directeur demande à la Mairie de mettre un panneau de stationnement interdit devant le portail du bas.

Une fiche travaux sera réalisée.

### **- Association « Les Pitchouns de l'école L. Fiori »**

Remerciements du directeur concernant l'organisation des manifestations de l'année.

La présidente :

Sortie de fin d'année prévue le 24 juin.

Escape game pour l'élémentaire au lac de St Cassien et ferme pédagogique pour les maternelles à St Cézaire.

Kermesse sur le temps scolaire en fin d'année le 1er juillet + buffet avec les familles le soir.

Idée d'un vide-grenier pour l'année prochaine en septembre : à confirmer mais logiquement le 11/09

### **- Etat des lieux de la comptabilité OCCE et des financements de la mairie**

Le directeur : Le solde actuel de l'année 2021-2022 est de 1749€ pour les comptes OCCE (compte alimenté par les dons des familles et les gains liés aux photographies scolaires).

Concernant les moyens alloués à l'école par la mairie en 2021-2022, ils sont de 44€/élève. Sur les 7064 €, la totalité a été investie essentiellement dans l'achat de fournitures et de papier, de jeux pédagogiques et de manuels et fichiers pour les classes.

### **- Préparation de la rentrée 2022-2023**

Le directeur :

Administratif :

Visite pour les 14 futurs PS le 28 juin au matin. L'après midi, les CM2 visiteront le collège.

156 élèves sont inscrits sur l'école pour la rentrée dont 49 en maternelle.

1 enfant ukrainien a été inscrit en CE1 puis radié. 1 autre est arrivé en CP et 2 en GS.

Pour l'instant, tous les nouveaux enfants inscrits sont du secteur.

Relation Ecole/Maison

Utilisation des mails pour communiquer.

Site Internet toujours exploité et alimenté par le directeur.

Dossier de rentrée à rendre à l'école en version papier :

- fiche urgence (en cas d'intervention des secours) ;
- fiches de renseignement préremplies à corriger éventuellement et compléter ;
- fiche pour les APC.
- fiche d'autorisations de droit à l'image

Dossier de rentrée à conserver par les familles en version numérique avec :

- un bulletin de rentrée fournissant toutes les données importantes relatives à l'école ;
- une fiche PPMS (Que faire en cas d'alerte ?)
- le règlement intérieur

### Pédagogique :

Une classe découverte a été demandée.

Mme Boissin avait proposé un projet de lecture intergénérationnelle. En attente. Le projet sera mis en place cet été au niveau des ACM puis à l'école à la rentrée.

Des projets seront relancés en partenariat avec la mairie, le CIAC et la médiathèque.

### **Organisation pédagogique**

Effectif :

PS : 14

MS : 15

GS : 20

Total maternelle : 49

CP : 20

CE1 : 21

CE2 : 17

CM1 : 22

CM2 : 27

Total élémentaire : 107

Répartition pédagogique :

Classes équilibrées selon des critères de sélection : niveau, relations psychoaffectives, cohésion de groupe, autonomie, maturité, séparation de fratrie si nécessaire, parité fille/garçon.

PS-MS : 14 PS + 11 MS = 25 élèves

MS-GS : 4 MS + 20 GS = 24 élèves

CP-CE1 : 20 CP + 6 CE1 = 26 élèves

CE1-CE2 : 15 CE1 + 12 CE2 = 27 élèves

CE2-CM1 : 5 CE2 + 22 CM1 = 27 élèves

CM2 = 27 élèves

Enseignements apportés par Mme Vayssette Corinne en PS-MS, Mme Briquet Carole en MS-GS, Mme Boullenger Marine en CP-CE1, Mme Burgé Sandra en CE2-CM1, M Leprat Frédéric en CM2 (2/3 de temps). Le tiers décharge sera assuré par un.e étudiant.e en M2 MEEF qui sera en alternance en responsabilité à hauteur de 33% le jeudi + 1 vendredi sur 3.

La classe de CE1-CE2 répondra à l'une de ces deux dispositions ministérielle :

- Soit un ou une stagiaire qui sera à 100% en classe (car titulaire d'un master enseignement : MEEF) et qui partira une dizaine de jours dans l'année en formation.
- Soit un binôme de stagiaires en alternance à 50% en classe et 50% en formation. A ce jour, le calendrier de l'alternance n'est toujours pas défini par la DSDEN et l'INSPE. Il est fort probablement qu'il n'y aura plus des vagues de 3 semaines de classe et 3 semaines de formation... Une réflexion sur une alternance de 2 jours / semaine ou une solution d'alternance évolutive sur l'année est en débat entre la DSDEN et l'INSPE (lieu de formation).

Leur travail sera suivi par les conseillers pédagogiques et les professeurs formateurs.

- Classe de CM2 : la direction passe de 1/4 à 1/3 de décharge, effectué par un stagiaire en attente de concours.

**D'autres questions des parents** : certains parents pensent que les enseignants devraient se garer en bas du parking.

Une demande d'intervenant en anglais en maternelle : cela ne fait plus partie des priorités de l'éducation nationale ; seule une sensibilisation aux sonorités des langues étrangères est attendue sous forme de contes, de chants dans une grande variété de langues du monde.

Demande de chaussons pour un enfant de maternelle : la maitresse peut l'accepter pour des raisons médicales, mais pas pour toute la classe.

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

- Bilans de l'année
- Prévisions année 2022-2023

**RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL** : *(joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)*

Fait à Carros, le 17 juin 2022

Le Président, M Leprat  
du Conseil d'Ecole : M. Leprat

La Secrétaire,  
de séance : Mme Giraudier-Gauthier